



Paris, le 1^{er} mars 2016

Lettre REL

Objet : Préavis de grève pour le mercredi 9 mars 2016.

Le projet de loi de réforme du code du Travail constitue une régression sans précédent des droits des salariés au profit du patronat : remise en cause du décompte du temps de travail, de la protection des salariés victimes de licenciement, remise en cause de la position majoritaire des syndicats dans les entreprises, retour des sanctions contre les chômeurs ...

Pour toutes ces raisons et afin de permettre à tous les salariés de participer aux manifestations prévues le 9 mars prochain, la Fédération du Spectacle Cgt appelle à la grève et dépose un préavis de grève le mercredi 9 mars 2016 de 0H00 à minuit.

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.